



LES SIÈGES AUTOS



2 enfants sur 3 sont mal attachés !

Le projet CEDRE⁽¹⁾ a montré que 66% des enfants observés n'étaient pas correctement installés.

La plupart des mauvaises installations concernent le jeu trop important dans la ceinture ou le harnais, et la mauvaise installation du siège auto.

Quelques conseils...

⁽¹⁾ Contrôle et Etudes des Dispositifs de Retenue Enfant -- Observations réalisées par un accidentologue indépendant sur 431 enfants à bord de 277 voitures en circulation sur le département de l'Eure entre juillet 2008 et juin 2009 (Projet soutenu par la Fondation MAIF) - www.projet-cedre.fr

1- Les porte-bébés



Dans 77% des cas observés lors du projet CEDRE, les porte-bébés sont mal installés : la sangle n'est pas passée correctement autour du siège auto car elle est inversée.

Lorsque les guides se trouvent en partie supérieure du porte-bébé positionné en dos à la route :

- 1 Désactiver l'airbag si vous placez le siège auto en place passager avant.
- 2 Avec la boucle de ceinture dans la main, passer au dessus du porte-bébé.
- 3 Boucler la ceinture dans le pédoncule et veiller à ce que la sangle passe dans les guides bleus (se reporter à la notice).
- 4 Passer l'autre partie de la ceinture derrière le porte-bébé au travers du guide situé derrière le siège auto.



N'oubliez pas de serrer convenablement la ceinture et le harnais.

2- Les sièges coque



Si le siège est souvent bien installé, c'est l'enfant qui n'est pas correctement retenu. Un jeu trop important entre le corps de l'enfant et le harnais est souvent constaté.

Il ne doit rester que l'espace de deux doigts entre le harnais et le corps de l'enfant.

La ceinture qui maintient le siège auto doit passer dans les guides rouges et doit être bien tendue (se reporter à la notice).

3- Les réhausses



Simple à installer, les parents ou les enfants qui s'attachent seuls, oublient de **passer la ceinture sous les accoudoirs** ! La ceinture doit également être bien tendue et positionnée sur le bassin de l'enfant et non sur le ventre.

Le système ISOFIX

Peu connu du grand public, ce système permet de fixer le dispositif de retenue enfant au siège de la voiture. Il est nécessaire que le siège auto et que le véhicule soient équipés de ce dispositif (présent depuis 2000 sur la plupart des véhicules et obligatoire aux places arrières des véhicules neufs depuis 2006).



Ce système renforce le maintien du siège auto en cas de choc et limite le risque de mauvaise installation. Reportez-vous à la notice de votre véhicule pour savoir s'il est équipé (étiquette ISOFIX parfois présente entre le dossier et l'assise des sièges du véhicule).

Le coussin gonflable (airbag)

Lorsque le siège est installé en dos à la route sur la place du passager avant, l'airbag doit être désactivé. Seul l'airbag du passager avant est alors désactivé, les autres restent actifs. Si l'airbag n'est pas désactivable, le siège auto doit alors être placé à l'arrière, toujours dos à la route.

La réglementation

Article R412-2 du code de la Route

II. - le conducteur doit s'assurer que tout enfant de moins de dix ans est retenu par un système homologué de retenue pour enfant adapté à sa morphologie et à son poids.

Article R412-3 du code de la Route

I. - Le transport d'un enfant de moins de dix ans sur un siège avant d'un véhicule à moteur est interdit, sauf dans l'un des cas suivants :

1° Lorsque l'enfant est transporté, face à l'arrière, dans un système homologué de retenue spécialement conçu pour être installé à l'avant des véhicules et que le coussin de sécurité frontal est désactivé ;

2° Lorsque le véhicule ne comporte pas de siège arrière ou si le siège arrière n'est pas équipé de ceinture de sécurité ;

3° Lorsque les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables ou occupés par des enfants de moins de dix ans, à condition que chacun des enfants transportés soit retenu par un système prévu au II de l'article R. 412-2.

Conseils

Avant toute installation, il convient de prendre le temps de lire la notice fournie avec le siège (et pas seulement l'autocollant apposé sur le siège lui-même).

Ne pas hésiter à demander des conseils au vendeur et installer avec lui le siège dans votre véhicule.

Le projet CEDRE⁽¹⁾ a montré une diminution du taux de mauvaise installation lorsque les parents avaient lu la notice ou testé l'installation au préalable.

Dans de nombreux cas, le harnais ou la ceinture ne sont pas suffisamment serrés. Il est donc impératif de tendre convenablement la ceinture et le harnais : il ne doit rester que l'espace de deux doigts entre le corps de l'enfant et le harnais.

Veillez également à ce que la ceinture passe bien sur le bassin et non sur le ventre de l'enfant. La ceinture doit également être positionnée correctement sur l'épaule.

Lorsque la tête de l'enfant dépasse le dossier du siège auto ou lorsque l'enfant ne rentre manifestement plus dans son siège auto, c'est qu'il est temps de le changer.